



Hebdomadaire depuis 1936

L'Éveil

Semaine

21

Journal de la section de Suresnes et Saint - Cloud du parti communiste

24 mai 2025



Gisèle Cailloux

RÉHABILITATION DE LA CITÉ JARDIN : CE N'EST PAS RÉGLÉ !

Dans notre Éveil du 19 mai Paule Ballut rappelait que « Lorsque la question a été abordée lors de la réunion publique du 28 janvier 2025 à la cité jardins, il n'était pas question d'un retour des locataires.

Il est donc manifeste que HDSH et le maire de Suresnes avaient prévu l'arrivée de nouveaux locataires, voire de propriétaires de catégories « intermédiaires ». Cela justifiait donc (pour Hauts de Seine Habitat) des travaux lourds permettant de louer au prix du neuf. »

Paule Ballut plantait aussi le décor : « **Nous savons quelle est la politique des gouvernements successifs sur l'avenir du secteur de l'habitat social, nous connaissons la droite qui dirige le département et nous connaissons l'équipe qui dirige Suresnes depuis 1983** ». Le logement social est passé de 45 % à 33,8 % (au 01/01/2023).

Cela doit alerter notre vigilance et notre réflexion sur les opérations de réhabilitation des cités HLM. »

Et bien nous avons raison ! La volonté de réduire le logement social au profit de logements intermédiaires beaucoup plus chers et de logements en accession à la propriété est un choix politique généralisée de la droite.

La preuve par la cité Jardins de Chatenay Malabry !

Ainsi dans les Hauts de Seine à Chatenay Malabry, la cité Jardins, dénommée la Butte-Rouge est, comme la cité jardins de Suresnes l'un des symboles forts des cités-jardins françaises. Elle est le témoin remarquable d'un mouvement qui a porté dès le tout début du XXe siècle l'idéal d'un logement social de qualité.

Pourtant les associations de défense des locataires craignent la « disparition » de 1600 logements sociaux à faible loyer menacés de destruction dans cette ville des Hauts-de-Seine (1000 sur 3000 sont déjà vidés de leurs locataires) avec la complicité de la ministre de la Culture Rachida Dati qui, dans un arrêté du 5 juillet 2024, a validé le périmètre de protection (en site patrimonial remarquable). Sauf que cette protection ne couvre que 50 % de cette cité Jardins alors que les associations de défense de ce patrimoine, demandent que la protection couvre l'ensemble !

Samedi 31 mai RDV 14h30. Pour que l'opinion des locataires soit réellement prise en compte et pour la pérennité de tous les logements sociaux, MANIFESTATION ! Départ place de la Paix, Pl Stalingrad, A. Briand, stresemann, retour pl de la Paix. Suivi d'un moment convivial avec vos gâteaux et vos boissons (pas d'alcool!).

Et pour cause, ces logements sont sous le coup d'un PLU de la mairie permettant une rénovation profonde du site. Le projet vise à transformer radicalement cet ensemble de 3300 logements sociaux offrant les loyers sociaux les plus bas (PLAI), pour arriver à 4300 logements, dont 40% de logements en accession libre à la propriété, 20% de logements intermédiaires, et 40% de logements locatifs sociaux, soit seulement 1720 (**perte nette de 1580 logements sociaux**).

On le voit, même si la méthode diverge, l'objectif de nos deux mairies de droite est le même : réduire le nombre de logements sociaux en remplaçant une partie par des logements intermédiaire et par des accessions à la propriété qui accueille une population plus aisée

Ces logements intermédiaires, ces accessions sociales à la propriété répondent à une demande de gens n'ayant pas les moyens d'accéder à la propriété privée, surtout à Suresnes. Mais cela doit faire l'objet de nouvelles constructions au lieu de laisser les terrains aux promoteurs qui pratiquent des prix exorbitants du mètre carré.

Le logement réellement social ne doit pas être réduit alors que les besoins augmentent avec les difficultés de pouvoir d'achat grandissantes.

Dans la réhabilitation que veut imposer la mairie de Suresnes et Hauts-de-Seine Habitat, beaucoup de questions demeurent sans réponses, notamment le nombre de logements qui resteront à loyer très bas, **Combien seront transformés en logements intermédiaires, en accession à la propriété, Combien disparaîtront avec la mise en place d'ascenseurs ?**

La lutte a permis le droit au retour dans des logements dont le m² ne variera pas, mais que deviendront les charges, qui paiera le 2° déménagement ?

La mise aux normes, la suppression des passoires thermiques sont nécessaires, **mais cela ne peut en aucun cas se faire sans y associer les locataires concernés.**



AFFAIRE BETHARAM : UNE COMMISSION D'ENQUÊTE DÉVOYÉE

Les souffrances indicibles subies non seulement à Betharam, mais dans de trop nombreuses institutions privées catholiques partout sur le territoire national et et aussi dans les outre-mer, les moyens de donner la parole aux

victimes et de sanctionner les coupables, la formation et le contrôle des éducateurs : tel aurait dû être l'objectif de la commission d'enquête mise en place après les révélations sur les violences psychologiques, physiques et sexuelles commises dans l'institution privée Betharam pendant des décennies.

Il n'en a rien été.

Les moyens considérables dont disposait la commission d'enquête, présidée par le député LFI Paul Vannier, n'ont servi qu'à une chose : instruire un procès à charge contre le Premier Ministre François Bayrou, dans l'espoir de le déshonorer et d'obtenir sa démission.

De fait, lors de son audition le 14 mai dernier, le calvaire subi par les victimes et effectivement facilité par les complaisances de l'Etat envers les établissements privés depuis la Loi Debré qui leur reconnaît un « caractère spécifique » n'a été évoqué que pour la forme. Ce dont il s'agissait, et certains ne s'en sont pas cachés, c'était de « se faire » le Premier Ministre.

Il n'est pas question pour les communistes de masquer ou de minimiser les responsabilités de ce dernier : député-maire de Pau, président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, parent d'élèves scolarisés dans l'établissement, il aurait pu et dû faire preuve de plus de vigilance. Sans doute son parti-pris en faveur de l'enseignement privé lui a-t-il fait sous-estimer la dangerosité de certains acteurs de ce système éducatif archaïque.

De là à l'accuser d'avoir « protégé des pédocriminels », il y a un pas que les communistes ne franchiront pas.

D'abord parce que les accusations contre lui bousculent la chronologie des faits et ne reposent que sur des hypothèses laborieuses que rien ne confirme.

Ensuite parce qu'on peut combattre une politique et respecter un homme.

Non, rien n'autorise à faire flèche de tout bois pour abattre un adversaire politique.

Si Bayrou démissionnait, il serait remplacé par un autre qui ferait la même politique que lui.

Et le plus affligeant dans cette histoire, c'est que le seul à avoir évoqué la solitude des victimes et l'aveuglement de ceux qui non seulement « n'ont pas osé dire ce qu'ils voyaient, mais n'ont pas osé voir ce

qu'ils voyaient », le seul qui ait formulé des propositions en matière de recueil de la parole et d'accompagnement des victimes, ce fut Bayrou lui-même !

Il n'était pas le mieux placé pour le faire. Mais la commission d'enquête, elle, qu'a-t-elle fait ?

Notre camarade Pierre Ouzoulias, sénateur des Hauts de Seine et vice-président du Sénat, a quant à lui refusé de participer à cette chasse à l'homme, soulignant que le véritable scandale, c'est que l'enseignement privé soit financé à 800% par de l'argent public, sans aucune obligation en contrepartie. Et c'est cela, le fond du problème.

S'acharner contre celui qui n'est en l'espèce qu'un fusible n'est pas un signe de clairvoyance politique.

A quand une commission d'enquête sur les ingérences de Nestlé dans les rapports officiels remis au Président de la République ?

Affaire Bétharram : avec 48 nouvelles plaintes déposées, le chiffre total grimpe à 200 !

Depuis les multiples révélations de violences sexuelles au sein de l'établissement d'enseignement catholique Notre-Dame-de-Bétharram, les plaintes se sont multipliées. Mais la justice a estimé que la plupart d'entre elles étaient prescrites. 90 des 200 plaintes déposées depuis février 2024 portent sur des faits à caractère sexuel. couvrant les décennies de 1950 aux années 2000.

Ce qu'en a dit le Parti communiste le 15/02/2025 :

*« Le Parti communiste français exprime son profond soutien aux victimes des violences sexuelles perpétrées au sein de l'établissement Notre-Dame-de-Bétharram.(...) Au-delà des responsabilités individuelles, cette affaire pose des questions sur le silence et l'inaction des institutions. La Conférence des évêques de France et la direction de l'enseignement catholique doivent répondre clairement : que savaient-elles de ces agissements ? Pourquoi ces crimes ont-ils pu perdurer dans un établissement placé sous leur responsabilité ? **Cette situation soulève la nécessité d'un meilleur contrôle public des établissements privés sous contrat, comme nous le défendons depuis longtemps.***

Quant au Premier Ministre, son déplacement ce jour pour écouter l'association des victimes ne peut suffire. Il ne peut échapper à l'exigence de justice et de vérité. Alors qu'un ancien juge d'instruction vient de confirmer l'avoir informé en 1998, il doit dire de manière claire les informations portées à sa connaissance.(...) Les premières révélations remontent à plusieurs décennies, et pourtant, les victimes se battent encore aujourd'hui pour obtenir justice. Il est donc crucial que des moyens adéquats soient mis à disposition du parquet pour que l'enquête aboutisse pleinement, comme le revendique l'association des victimes.

La bataille de l'acier est lancée

Ils étaient nombreux devant le siège d'ArcelorMittal à Saint-Denis ce 13 mai. Les sidérurgistes n'entendent pas laisser la famille Mittal détruire la sidérurgie française.

Cela fait des mois - et même des années - qu'ils alertent, qu'ils interpellent, qu'ils se mobilisent et qu'ils martèlent que le financier indien est en train de saboter les capacités de production du pays. Des mois qu'ils prévenaient que des fermetures de sites et que des suppressions de postes allaient être annoncées.



Dresser le tableau du secteur suffisait pour s'en convaincre : désindustrialisation globale et donc baisse de la demande en acier ; désertion continue de la France par le groupe Mittal, stratégie financière et exigence de rentabilité toujours plus indécentes. Tous les indicateurs étaient au rouge.

Et pourtant la nation a besoin d'acier.

Pour son industrie, pour ses ponts, pour ses routes, pour la transition énergétique et tant d'autres choses, la demande d'acier est amenée à augmenter très fortement dans les années qui viennent. Le mythe des « surcapacités » européennes tombe à l'eau. Pour être en capacité de répondre demain à cette demande, il faudrait investir aujourd'hui. Investir dans les outils et dans la formation.

La production sidérurgique ne se décrète pas, il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton. Il faut planifier sur des années le redéploiement de la production – quitte à avoir des surcapacités momentanées.

Mais tout cela est laissé entre les mains de Mittal qui, avec ses propres intérêts, fait le choix d'investir ailleurs, au Brésil, aux États-Unis et en Inde notamment. C'est sa stratégie de toujours. Épuiser les appareils productifs nationaux et s'en aller. Il est en passe de délocaliser toutes ses activités « à chaud » pour ne garder en France que ses positions stratégiques (le grand port de Dunkerque et celui de Fos-sur-Mer) où il pourrait y déverser des brames d'aciers. S'il a bon cœur, il nous laissera peut-être encore une production « à froid ». Quelques milliers de travailleurs lamineraient ces brames d'acier coulées à l'autre bout de monde pour occuper le marché européen.

Le scénario est déjà écrit, il est même en train de se réaliser. Mais les gouvernements successifs se refusent à agir.

Ils condamnent la France à l'impuissance. C'est la vieille rengaine qui revient : « L'État ne peut pas tout » ; « L'État n'est pas là pour produire et pour vendre de l'acier » ; « L'État n'a pas de clients ».

Et, de l'autre côté, les médias reprennent en cœur les arguments de Mittal. On peut lire ici et là que si la sidérurgie française est en crise, c'est à cause de « l'ogre chinois qui dévore notre industrie ». C'est un

argument qu'adorent répéter les dirigeants du groupe : « Rendez-vous compte ! La Chine produit plus de la moitié de l'acier mondial, 54 % contre à peine 15 % au début du siècle. » Mais ils oublient un point important. Les entreprises chinoises écoulaient l'année dernière 93 % de leur production sur leur marché intérieur, ce qui leur permettait à la fois de répondre à leurs besoins en matière de construction et de développement, mais aussi de répondre à la demande en acier des groupes occidentaux qui s'y sont

installés.

On en trouve à la pelle de ces arguments qui sont démentis par les chiffres. Mais rien n'y fait, ils sont répétés, jusqu'au plus haut sommet de l'État.

Mais les sidérurgistes tiennent bon. Ils promettent de lancer une « nouvelle bataille de l'acier » et veulent faire entendre qu'on peut « produire du métal sans Mittal ». La bataille pour la nationalisation est lancée, les communistes sont en pointe.

Esteban Evrard 21 mai 2025.

Quelques chiffres

Que font les Américains et les Chinois ? Ils investissent massivement et s'endettent encore plus... pour favoriser leurs productions et l'emploi industriels dans leur pays.

Nous pouvons produire en France ! Comment ? D'abord en investissant massivement.

Et c'est par ce choc d'investissements que nous pourrions réparer la France, produire plus de richesses et donc améliorer la vie des Français et demain, payer les dettes.

Les investissements nécessaires à la transition écologique et au redressement industriel du pays sont colossaux :

- Pour l'énergie, c'est 200 à 300 milliards d'euros d'ici 2035,
- Pour la SNCF, c'est 100 milliards d'euros en 10 ans,
- Pour le logement c'est 2 à 3 milliards d'euros par an,
- Sans parler des ports, des barrages hydrauliques, des centaines de milliers de kilomètres de routes, des dizaines de milliers de ponts, de canaux à réparer, à moderniser.

La spéculation entretenue par le maire de Suresnes et Hauts-de-Seine Habitat bat son plein à la cité jardins.



En consultant les annonces immobilières, on apprend que l'office départemental met en vente un appartement T3 de 70,3 m² à la Cité Jardins pour le prix de 287 000 €, **soit 4080 € le m².**

Parallèlement, un particulier met en vente dans la cité jardins un T4 de 85 m² pour 485 000€, **soit 5706 € le m². C'est quasiment 40 % d'augmentation au m² !** C'est la démonstration que l'office départemental, avec l'accord du maire, favorise la spéculation. En effet, s'il s'agissait de favoriser l'accès à la propriété sociale, il serait possible d'établir des gardes-fou pour éviter ce genre de situation. **À cela s'ajoute le scandale que représentent ces ventes qui, de fait, diminuent le patrimoine social de Suresnes** alors que 2500 Suresnois, dont la majorité habite des logements bien trop petits, surpeuplés ou insalubres, sont en attente d'un tel logement, quelques fois depuis plus de 10 ans !

L'accès à la propriété sociale est une aspiration compréhensible, mais elle devrait être satisfaite par la construction de nouveaux logements, notamment sur les terrains mis à la disposition des promoteurs, à l'exemple du bâtiment cité Caron démoli pour ce faire ! Mais il faut choisir : des logements sociaux en accession à la propriété ou des logements aux prix exorbitants construits par ces promoteurs !

Face au mépris de Stérin, les députés saisissent le procureur de la République

Pour la troisième fois en quelques semaines, le milliardaire catholique identitaire, initiateur du plan Périclès, a choisi de se soustraire à son audition devant une commission d'enquête. Ajoutant des insultes au camouflet, il a été signalé au procureur de la République qui devra décider, ou non, de le poursuivre.

Mardi 20 mai, le grand ordonnateur du plan Périclès visant à financer la victoire des droite extrêmes en France a donc choisi, pour la troisième fois en quelques semaines, de snober purement et simplement la commission d'enquête sur l'organisation des élections en France, à l'Assemblée nationale.

De quoi pousser Thomas Cazenave, député macroniste et président de cette instance, à déclencher une procédure de signalement.

Pour les membres de cette commission, pour laquelle le plan Périclès, révélé par l'Humanité en juillet 2024, s'est résolument imposé ces dernières semaines grâce aux questions posées par son rapporteur, Antoine Léaument (LFI), rien ne tient dans l'attitude du milliardaire face à la représentation nationale. « Le principe, c'est la convocation physique devant une commission d'enquête rappelle Thomas Cazenave.

Dès lors qu'un milliardaire veut utiliser son argent et qu'on peut se demander si ça ne sort pas des cadres légalement prévus, **c'est normal que la représentation nationale s'en saisisse. Il faut que l'Assemblée nationale soit informée, et au-delà tous les citoyens.**

Derrière toute cette opération de diversion conduite par Pierre-Édouard Stérin, qui risque en cas de poursuite une amende de 7 500 euros et surtout une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison, plus un jour ne passe dans le pays sans que son nom, de mieux en mieux connu, ne provoque des protestations. Alors que le milliardaire a pu, pendant des années et jusqu'au dévoilement de Périclès, garnir en toute discrétion les caisses des défenseurs des causes réactionnaires qu'il défend, **les temps changent !**

Les mobilisations anti-Stérin s'accumulent comme à Tours il y a deux semaines, ou à Lyon lundi 19 mai, et bientôt à Nantes ou à Rouen, ses galas de charité s'accompagnent de manifestations organisées localement par les syndicats, les partis et les associations, ou sur l'impulsion d'un nouveau collectif : Section carrément anti-Stérin.

Pierre-Édouard Stérin a en tout cas réussi à s'imposer comme la nouvelle menace – cette fois bien réelle et concrète – des droites extrêmes, désormais au coude-à-coude avec Vincent Bolloré.

Avec le PCF je passe à l'action !



J'adhère au Parti Communiste Français

Je souhaite recevoir l'Éveil numérique

Je souhaite recevoir les informations
générales du PCF

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tél. :

À retourner : PCF Espace Pages 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes

Tél : 06 44 74 40 87

Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com



Pour
accéder au
blog de la
section du
PCF
utiliser ce
QR CODE